



## Fiche d'inscription 2018/19 Arts-plastiques, expression et soin Région PACA

Nom-Prénom.....

Adresse personnelle .....

.....

Tél .....

e-mail .....

Profession.....

Lieu de travail .....

Public .....

Je désire m'inscrire à :

### TARIFS Particulier / Format. perm.

#### Stages arts-plastiques et art-thérapie

- |  |       |       |
|--|-------|-------|
| <input type="checkbox"/> <b>Transfert d'image -perturber le visible</b><br>24-25 novembre      | 300 € | 450 € |
| <input type="checkbox"/> <b>Outils-matière - griffonner, colorier, dessiner</b><br>2-3 février | 300 € | 450 € |
| <input type="checkbox"/> <b>Textile et volume – passer de la 2D à la 3D</b><br>29-30-31 mars   | 450 € | 675 € |
| <input type="checkbox"/> <b>Inscription à 2 stages</b> : réduction de 15%                      |       |       |
| <input type="checkbox"/> <b>Inscription à 3 stages</b> : réduction de 20%                      |       |       |

#### **Groupe de supervision**

- |  |       |       |
|--|-------|-------|
| <input type="checkbox"/> <b>10 séances</b> | 560 € | 840 € |
|--|-------|-------|

Payable par semestre : en septembre et en janvier

- inscription en cours d'année**

Le groupe est ouvert et peut être intégré en cours d'année.

Le tarif sera calculé au prorata au moment de l'inscription.

- **Adhésion obligatoire** à l'Association : 30 €

L'adhésion permet de bénéficier de l'entrée libre à la Journée Annuelle de l'ATEPP-CEFAT

***TSVP***

***signature et conditions générales au verso***

## Conditions générales

### Admission

- **L'inscription aux Stages** : ne requière pas d'entretien préalable.

Les responsables de formation sont disponibles pour échanger avec vous sur votre projet de formation, par téléphone ou à l'Atelier Les Pinceaux à Paris.

- **L'inscription au Groupe de supervision** : nécessite d'abord d'avoir un échange, par téléphone ou à l'Atelier Les Pinceaux à Paris, avec l'un des responsables de formation.

*Prenez rendez-vous auprès du secrétariat :*

01 45 41 00 06 - de 10h à 12h

secretariat@lespinceaux.org

### Fonctionnement

- Si le nombre de participants requis pour le bon fonctionnement des stages n'est pas atteint, le stage peut être annulé et le règlement des inscriptions remboursé.
- **Matériel** : les tarifs comprennent l'essentiel du matériel.

### Inscription

- L'inscription se fait auprès du secrétariat, par courrier ou sur place, avant le début de tout enseignement.
- **Pour les particuliers** : l'inscription n'est effective qu'après réception :
  - de la fiche d'inscription remplie et signée,
  - du règlement correspondant au stage choisi, majoré de l'adhésion à l'Association de 30 €.En cas de règlements échelonnés : envoyer un acompte d'un montant de 30% du tarif correspondant, le solde sera dû 15 jours avant le début du cours.  
Des facilités de paiement peuvent-être envisagées au cas par cas. Merci de contacter le secrétariat.
- **Pour les prises en charge dans le cadre de la Formation continue** : l'inscription n'est effective qu'après réception : de la convention bilatérale signée ou de l'attestation de prise en charge de l'organisme.
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'ATEPP-CEFAT.

### Désistement/absence

- Tout désistement doit être communiqué par mail ou courrier au secrétariat. Seulement dans le cas où le désistement a lieu 15 jours calendaires avant le début des cours les acomptes peuvent être reportés sur un autre enseignement après examen du dossier et dans la limite des places disponibles. Aucun remboursement ne sera effectué. La non présentation aux cours ne donne lieu à aucun remboursement, ni à aucun report. Tout enseignement commencé est dû dans sa totalité.
- En cas d'arrêt, par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans la fiche d'inscription.

**> Tous les enseignements peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation permanente.**

**N° Formation Professionnelle : 11 75 04970 75**

**Inscription prise en charge par la Formation Continue / joindre attestation.**

**ou**

**Inscription à titre particulier. : je joins un chèque d'un montant de : .....**

Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'ATEPP-CEFAT, du règlement correspondant à la formation choisie, majoré de l'adhésion.

### Autorisation à l'utilisation des images :

J'autorise, gracieusement et temporairement, la publication des photographies dans lesquelles j'apparais, sur divers supports (papier, site internet, CD rom) de l'ATEPP-CEFAT – Atelier Les Pinceaux. Les formateurs peuvent être amenés à réaliser des photos dans les ateliers. L'utilisation de ces images reste soumise à autorisation. Votre accord est nécessaire ; vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance. Il va de soi que le formateur veillera personnellement à ce qu'aucune photo ne puisse vous porter préjudice.

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales indiquées ci-dessus et dans la brochure d'information de l'ATEPP-CEFAT et m'engage à les respecter dans sa totalité.**

**Date .....**

**Signature**